



La Bienheureuse Kateri au Paradis

«J'AI UN PEU LA LARME À L'OEIL...»

Par Louis Cyr, S.J.



Dimanche, le 9 juillet 1989

Cher Jean-Paul¹,

J'ai un peu la larme à l'oeil ce soir, car je pense sans arrêt au P. Martial Caron, décédé aujourd'hui même.

Que de souvenirs me reviennent à l'esprit, même du peu de temps – à peine deux ans – qu'il m'a été donné de le fréquenter à Kahnawaké en 1959-61! Lui s'y trouvait déjà depuis 1954, alors qu'il nous arrivait de sa patrie de l'ouest. Moi, je m'y rendais les jeudis pendant ma philo avec quelques confrères scolastiques pour donner un coup de main au catéchisme à l'école et aux liturgies des enfants. Pendant ses sept ans à Kahnawaké, en plus du ministère pastoral habituel (et inhabituel, bien particulier à cette mission!), et de son supérieurat de la communauté jésuite (1955-60), tâches auxquelles il se consacrait avec un coeur et un acharnement qui lui étaient bien caractéristiques, le P. Caron avait pris en charge la chorale de la mission, cette illustre phalange qu'avaient animée avant lui, entre autres, les PP. Hauser, Bernier, Lalonde (Réal), Lévesque et Bruyère. C'est justement au travail monumental du P. Caron sur la musique chantée aux offices par la chorale Mohawk que je voudrais rendre témoignage.

Plusieurs connaissent l'usage, remontant au tout début de nos missions amérindiennes (au 17^e siècle) de faire psalmodier les formulaires traduits du petit catéchisme tout comme de faire chanter en langue autochtone les pièces des célébrations liturgiques confiées à la chorale. Certes l'histoire de la constitution et de l'utilisation des répertoires ainsi chantés en iroquois reste encore à faire. En tout cas on y a traduit peu à peu tous les textes utilisés du grégorien en les accolant syllabe par syllabe au note-à-note de la musique. On procéda de même pour les cantiques français et latins intégrés à la liturgie. (Il semble bien qu'aucune musique rituelle d'origine iroquoise – on peut légitimement supposer même, faute de preuves, qu'il en ait existé – n'ait été jugée digne à l'époque d'être retenue à cette fin, conformément à l'attitude prévalant alors face aux cultures et coutumes autochtones.)

¹ P. Jean-Paul Labelle, Édité. «Nouvelles» et «Jésuites Canadiens»